

Limoges, le 31 mars 2026

APPEL A CANDIDATURES aux étudiants de Master 2

Collège des Ecoles Doctorales



Affaire suivie par :
Dorian Guillon
Tel : 05.87.50.68.94
Dorian.guillon@unilim.fr

OBJET : Procédure d'attribution des contrats doctoraux ED LSHS – campagne 2026/2027

Vous souhaitez poursuivre votre cursus universitaire vers un doctorat ? Pour effectuer votre thèse, vous pouvez bénéficier d'un contrat doctoral. Veuillez lire attentivement les indications ci-après, vous donnant les conditions d'éligibilité ainsi que la procédure à suivre pour candidater.

Conditions d'éligibilité à un contrat doctoral :

Le candidat qui souhaite postuler à un contrat doctoral doit :

- être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation ou d'une expérience professionnelle établissant son aptitude à la recherche, en application de l'art. 11 modifié de [l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de Doctorat](#)
- avoir validé l'ensemble des UE du Master 2 ou équivalent en session 1, à l'exception du mémoire qui pourra être soutenu au plus tard jusqu'au 30 juin 2026
- obtenir une note minimum de 14 au mémoire de Master (sauf dérogation examinée en conseil de l'école doctorale)
- être soutenu par un directeur de thèse HDR membre d'une unité de recherche rattachée à l'ED LSHS de l'Université de Limoges, en vue d'une inscription en 1^{ère} année de doctorat au titre de l'année universitaire 2026/2027.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature, à déposer entre le 9 avril et le 29 mai 2026 sur l'application [ADUM](#), comprend les pièces suivantes :

- Lettre de motivation précisant notamment le projet professionnel
- Curriculum Vitae
- Relevés de notes de Master 2 ou équivalent (version provisoire si les relevés définitifs ne sont pas encore disponibles)
- Diplôme de Master ou attestation de réussite (à fournir ultérieurement si ce document n'est pas encore édité)
- Pièce d'identité en cours de validité
- Avis motivé du directeur de thèse
- Projet de thèse limité à 4 pages maximum (annexes interdites)
- Résumé vulgarisé du projet de thèse d'1 page maximum en français,

Le dossier de candidature peut être rédigé en anglais pour les candidats non francophones sauf le résumé vulgarisé du projet de thèse d'une page qui devra impérativement être rédigé en français,

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux exigences décrites ci-avant sera rejeté.

Procédure et calendrier de sélection des candidatures :

Les candidatures seront examinées et présélectionnées par les Unités de Recherche entre le 1 et le 5 juin 2026.

Les candidats présélectionnés recevront une convocation par voie électronique et seront auditionnés le 1 juillet 2026 par une commission composée des personnalités suivantes :

- Le Directeur de l'Unité de Recherche CeReS ou son représentant,
- La Directrice de l'Unité de Recherche CRIHAM ou son représentant,
- Le Directeur de l'Unité de Recherche EHIC ou son représentant,
- La Directrice de l'Unité de Recherche FrED ou son représentant,
- Le Directeur de l'Unité de Recherche GEOLAB ou son représentant,
- Le Directeur de l'Unité de Recherche GRESCO ou son représentant,
- La Direction de l'ENSAD ou son représentant,
- La Direction de l'Ecole Doctorale LSHS.

Cet entretien devra être préparé en amont avec le directeur de thèse. Chaque candidat disposera de 10 minutes maximum pour présenter son cursus, commenter son sujet de thèse en indiquant de façon claire le cadre théorique, les hypothèses de recherche, la méthodologie et la planification envisagée, et préciser son projet professionnel. Au terme de cet exposé, la commission s'entretiendra 10 minutes avec le candidat afin de vérifier notamment les points suivants :

- La manière dont le candidat s'est approprié le sujet de thèse,
- La démonstration de ses connaissances dans le domaine concerné,
- Ses aptitudes à mener à bien cette thèse dans le délai imparti,
- Comment son sujet s'insère dans l'axe ou les axes du laboratoire.

Les candidats pourront s'exprimer en français ou en anglais et utiliser un diaporama s'ils le souhaitent (un ordinateur et un vidéo projecteur seront mis à disposition).

Les candidats démontrant l'impossibilité de leur présence physique à cause d'un éloignement géographique manifeste en dehors de la France devront prévenir le Collège des Ecoles Doctorales dès réception de leur convocation afin d'envisager une visioconférence.

À l'issue des auditions, la commission établira un classement des candidats retenus sur liste principale et sur liste complémentaire et indiquera les candidats non retenus le cas échéant.

Contact :

Dorian Guillon

Université de Limoges – Collège des Ecoles Doctorales
33 rue François Mitterrand - BP 23204 - 87032 Limoges

☎ 05 87 50 68 94

dorian.guillon@unilim.fr